



# chapo

Journal de l'Amicale des Anciens Bayard Presse

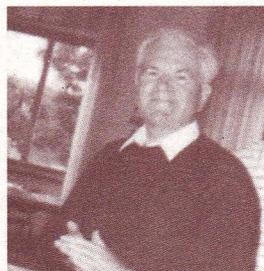
n°41 octobre - novembre - décembre 2007

## ENTRETIENS



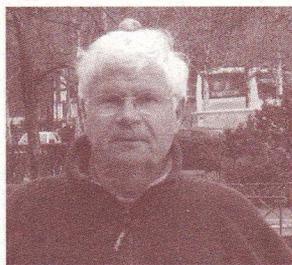
### Reine-Marie Juste

Les anciens de Bayard connaissent tous "Mademoiselle Juste"  
(interview page 2)



### Hervé Stéphan

Des racines terriennes et des ailes pour parcourir le monde  
(interview page 7)



### Claude Bonnard

Récit d'un parcours parfois sportif  
(interview page 9)

## DOCUMENT

### Les réponses aux questions des retraités Bayard sur l'avenir de leur Caisse de retraite

L'Assemblée générale de la Caisse de retraite Bayard s'est tenue le 21 juin 2007 dans les locaux de l'entreprise. A cette occasion, plusieurs questions ont été posées au conseil d'administration de la Caisse, tant écrites par les ayants droit empêchés d'assister à l'AG, qu'orales par les personnes présentes le 21 juin.

Suite page 5

### Bayard à Montrouge en 2008

C'est dans un bâtiment neuf de 15 600 mètres carrés à Montrouge, 18 rue Barbès, que Bayard s'installera en 2008.  
Un nouveau site, une nouvelle époque !



avoue en pleurant ne pas avoir de réveil et pas d'argent pour en acheter un. M. Jacques lui a acheté un réveil. Cet apprenti ne fut plus jamais en retard et passa de nombreuses années à Bayard.

### Une ficelle pour tenir la table

J'ai accepté ce poste malgré un dépaysement radical. Le bureau comprenait trois employées beaucoup plus âgées que moi ; les conditions de travail étaient archaïques : une table bancale, reliée au bureau d'en face avec une ficelle pour éviter qu'elle ne bascule, m'attendait. Le service était riche d'une machine à calculer (Olivetti de 3,500 kg) pour cinq utilisateurs, y compris les chefs de service. En voici l'explication : "Vous avez un cerveau tout neuf, vous êtes sortie de l'école depuis peu de temps, vous devez savoir compter", me dit-on !

Lorsque je me retrouvais devant les grands bordereaux de paye avec de nombreuses colonnes à additionner, je ne savais plus où j'en étais si le téléphone sonnait ou si la porte du bureau s'ouvrait, et je devais recommencer. Mes nuits étaient peuplées de chiffres. J'étais tellement tracassée qu'au bout d'un mois, j'avais maigri de deux kilos...

Le temps aidant, je me suis familiarisée avec ces comptes rébarbatifs : vérifications, déclarations pour la Sécurité sociale, impôts, etc.

### Des heures supplémentaires obligatoires

En fin d'année, le chef nous disait : "Feu vert pour les heures supplémentaires". Ce n'était pas une proposition, mais un ordre ; il fallait tenir les délais pour éviter les amendes qui n'étaient pas envisageables.

Au fil des années, le service s'est étoffé, nous formions une bonne équipe. L'évolution est passée par les nouvelles techniques et l'informatique est arrivée. Nous avons chacun la responsabilité d'un secteur

de paye : celui de la rédaction de *La Croix* me fut attribué.

Des liens amicaux se sont tissés au cours des ans. Les journalistes étaient pour la plupart brouillés avec les comptes et les paperasses (ils savaient toujours trouver auprès de "Mademoiselle Juste" un accueil chaleureux et, avec les explications, les solutions à leurs litiges. Les mots de sympathie à l'occasion de son départ en retraite témoignent d'une reconnaissance envers ce qu'elle a

été. Ces mots font état de sa "patience, gentillesse, disponibilité souriante..."

### Accéder aux archives par une trappe

#### **Au départ de Monique Audry, vous avez également été l'interface entre Bayard et les retraités ?**

Oui, j'ai beaucoup apprécié cette période riche sur le plan humain. J'ai aidé ceux qui devaient partir à



De gauche à droite : M. Sauvage, M. Jacques, M. Gazagne, Mme Znic, Mlle Juste, Mme Deniset, Mme Gilles.

●●● reconstituer leur plan de carrière. Les archives se trouvaient à la cave et j'y accédais par une trappe située sous l'accueil du 3, rue Bayard.

J'ai également permis à de nombreuses personnes de percevoir la retraite Bayard. Ayant quitté l'entreprise, beaucoup ne pensaient pas à faire valoir leurs droits.

À partir du fichier de la Caisse de retraite, je les contactais soit par courrier, soit par téléphone.

Tout ceci malgré la recommandation que m'avait faite le chef du service de l'époque, au départ de Monique Audry : "Vous prendrez en charge les retraités, mais vous ne passerez pas trop de temps à écouter les : *J'ai la rate qui se dilate,*



*Au service des retraités*

etc. car personne ne fera votre travail", m'avait-il dit. Trouver le juste équilibre pour ne déplaire à personne était parfois difficile.

Je garde de ces différentes étapes de très bons souvenirs et, bien sûr - soyons honnête ! - celui de quelques fichus quarts d'heure... Mais moi non plus, "Je ne regrette rien !..."

*Propos recueillis par Christiane Dauvergne*

## L'A.L.A.B.P. a bonne mine



Simone Lenabour

Sous les casques, qui est qui ?

**D**u Tyrol à la Bavière et de la Bavière au Tyrol. En avion, car, calèche postale, petit train de la mine d'argent de Schwaz et... marche à pied (beaucoup de marche). Des châteaux royaux de Hohenschwangau, Neuschwanstein et Linderhof aux abbayes de Stam et Ettal. De Götzens à Innsbruck, Oberammergau, Mittenwald, Garmisch, Rattenberg (cristallerie), Fügen (fromagerie) et... Munich (avec une guide nous emmenant au pas de chasseur, alors que pour nous c'était plutôt le pas de légionnaire). Et une soirée folklorique tyrolienne. Programme assez complet. A peine le temps de

piquer une tête dans la piscine et d'écrire une carte postale. Mais tout de même, temps réservé (tous les soirs avant le dîner et même un soir après le dîner) pour un "pot d'amitié". Avec le traditionnel "A la...", bien sûr. Le temps ? Variable. Plutôt clair que nuageux, plus de soleil que de pluie. Si nécessaire : parapluie dans une main, caméra ou appareil dans l'autre pour des résultats satisfaisants. Pour 2008 ? Un référendum en préparation pour déterminer les préférences des adhérents. Affaire à suivre...

Auf Wiedersehen,

*Simonne*

Que va-t-on devenir sans votre aide et vos petits mots personnels à chaque anniversaire de la vie

Avec votre soutien, tout paraissait si simple... Profitez-en bien -  
Danielle Réju -

René-Haie :  
"Au secours ! mes papiers..."  
Bonne, très bonne retraite...  
Eugène

# DOCUMENT

## Les réponses aux questions des retraités Bayard pour l'avenir de leur Caisse de retraite

A la suite de l'AG, l'Amicale des Anciens de Bayard, en accord avec le conseil d'administration de la Caisse, a pris l'initiative de faire parvenir à l'ensemble des adhérents de la Caisse un mémo des réponses qui ont été apportées aux différents problèmes évoqués, afin que chacun en ait connaissance. Certaines questions se recoupant, les réponses ont été regroupées par thème pour une meilleure lecture.

Nicole Boyer

### 1. FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE

La gestion administrative de la Caisse de retraite Bayard est assurée par le service paie, et plus spécialement par Mme Danièle Montagu (tél. : 01 44 35 67 16). C'est auprès d'elle que chacun de nous peut obtenir tout renseignement utile sur sa situation vis-à-vis de la Caisse de retraite, et que les ayants droit encore en activité déposeront, le moment venu, la demande de liquidation de leur retraite Bayard. En l'absence de Danièle Montagu, c'est Véronique Volt, chef du service paie, qui prend le relais.

La liquidation de la retraite n'est pas automatique ; il convient d'en faire expressément la demande. La retraite Bayard est payée trimestriellement, à terme échu, soit fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

Les cotisations à la Caisse de retraite Bayard des personnes qui n'ont pas travaillé suffisamment longtemps à Bayard pour ouvrir des droits à pension ne sont pas pour autant perdues. Sont concernées par cette information :

- les personnes qui ont cotisé moins de dix ans à la Caisse de retraite Bayard et qui ont quitté l'entreprise en 1989 ou avant,
- les personnes qui ont cotisé moins de cinq ans à la Caisse de retraite Bayard et qui ont quitté l'entreprise après 1989 (modification conforme à la décision prise par l'Assemblée générale de la Caisse en date du 22 juin 1989).

Les ayants droit intéressés doivent se tourner vers la Caisse nationale de prévoyance, où leurs cotisations ont été capitalisées, à l'adresse suivante :

CNP Assurances - Gestion rentes différées  
BP 9

95206 Sarcelles cedex  
en précisant : dossier Bayard, collectivités, n° 00007359Z.

### 2. VALEUR DU POINT DE RETRAITE - POSSIBILITÉ DE RACHATS DE POINTS

Depuis les accords de 1996, la valeur du point de retraite est révisée chaque année, selon deux paramètres :

- dans un premier temps, la valeur est augmentée du taux moyen des hausses de salaires dans l'entreprise,
- dans un second temps, le coefficient de réfaction de 2,5 % prévu dans les accords est appliqué.

C'est la raison pour laquelle le pourcentage de diminution de la valeur du point varie selon les années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, et pour toute l'année, la valeur de service du point de retraite a été fixée à 0,477 euro. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, en application de l'accord de 1996, la valeur du point ne subira plus de réfaction et devrait même être augmentée du taux moyen des hausses de salaires dans l'entreprise.

Mais, pour reprendre les termes du rapport moral présenté à l'Assemblée générale, "*toutes les parties auront à faire un effort*". Cela pourrait, le moment venu, nous amener à demander à l'ensemble des ayants droit d'accepter une revalorisation de leur pension inférieure au pourcentage moyen des hausses de salaires dans l'entreprise. La charge, très lourde, qui pèse sur la trésorerie de Bayard s'en trouverait allégée d'autant.

Il faut savoir que les fonds propres de la Caisse ne représentent que 20 % du montant des retraites servies ou à servir, puisque aucune cotisation ne l'alimente

● ● ● plus depuis avril 1997. C'est la dotation annuelle de Bayard (1,62 million d'euros en 2006 – soit 10 620 000 F) qui a permis, jusqu'à aujourd'hui, le paiement des retraites.

Concernant le rachat de points, la Caisse Bayard ne peut appliquer cette mesure. La possibilité de rachat de trimestres, offerte aux salariés n'ayant pas travaillé suffisamment longtemps pour avoir une carrière complète au moment de la liquidation de leurs droits ne vaut que pour la retraite de base de la Sécurité sociale et est soumise à des conditions très strictes.

### 3. RENTE DE VEUVE/VEUF

La cotisation, que l'on retrouve sur les bulletins de salaire informatisés (sous le code R1030 et l'appellation RG+RJ veuvage) est prélevée par la Sécurité sociale ; elle ne concerne donc pas la Caisse de retraite Bayard. Elle correspond à la pension de reversion versée, par la Cnav, au conjoint d'un salarié ou d'un retraité décédé, pension soumise à condition de ressources.

Par contre, lorsqu'un ayant droit de la Caisse de retraite Bayard décède, le conjoint survivant perçoit la pension de reversion dans les conditions prévues par le règlement de la Caisse, et là, sans condition de ressources. Même chose pour les Caisses de retraite complémentaires (Médéric – Audiens).

Il convient, dans tous les cas, de faire les démarches auprès de la Caisse concernée.

### 4. DÉPARTS EN RETRAITE ANTICIPÉS

Dans le cadre de la loi Fillon sur les retraites, plusieurs salariés de l'entreprise – particulièrement ceux qui ont été apprentis dans les services techniques - ont eu l'opportunité d'obtenir la liquidation de leurs droits à partir de 56 ans (ou plus, selon l'âge de début de carrière), sans subir de réfaction sur le montant de leurs retraites sécurité sociale et complémentaire.

Par contre, leur retraite Bayard, par application du règlement intérieur de la Caisse, subit un abattement de 6 % par année d'anticipation.

Pour ne pas être pénalisées, les personnes concernées ont pu, tout en quittant l'entreprise prématurément, demander que la retraite Bayard ne leur soit versée qu'à partir de leur 60<sup>e</sup> anniversaire.

### 5. MODALITÉS DE REPRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous demandons systématiquement aux membres de la Caisse de retraite ne pouvant assister à l'Assemblée générale :

- soit de voter par correspondance,
- soit de désigner un mandataire auquel ils remettent

un pouvoir,

afin que le quorum soit atteint et que l'Assemblée puisse délibérer en toute légalité.

Ceux qui ont quitté l'entreprise depuis de nombreuses années et ne savent pas à qui confier ce pouvoir, peuvent :

- soit voter par correspondance,
- soit renvoyer le pouvoir signé, revêtu de la mention manuscrite "bon pour pouvoir", en laissant en blanc le nom du mandataire. C'est un des membres du Conseil d'administration qui les représentera.

### 6. LOI FILLON ET ÉVOLUTION DE LA CAISSE DE RETRAITE BAYARD

La loi Fillon de 2003, dont les décrets d'application devraient paraître à la rentrée, change radicalement le cadre juridique. Elle implique, en particulier, que notre Caisse de retraite cesse d'exister dans sa forme actuelle à fin 2008.

D'ici là, nous devons trouver un partenaire de type assurance-vie, banque-assurance ou mutuelle, qui prenne le relais et pérennise le paiement de la retraite Bayard jusqu'à extinction des derniers droits.

Bayard prend les contacts nécessaires, tant auprès des partenaires potentiels que des administrations concernées - ministère des Affaires sociales, Urssaf, Acam (Autorité de contrôle des assurances et mutuelles) - et mènera, au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2007, des négociations avec les partenaires sociaux et le conseil d'administration de la Caisse de retraite, afin de trouver la solution la plus performante, dans le respect des droits acquis et des engagements pris par l'entreprise.

Cela étant, il convient de souligner que l'entreprise va être amenée, à l'occasion de ce changement, à faire un effort financier très conséquent.

Aucun partenaire ne nous accueillera sans avoir l'assurance de percevoir, sur la durée, la trésorerie nécessaire au paiement des pensions.

Comme les fonds propres de la caisse représentent seulement 20 % des droits à servir, Bayard devra s'engager sur les 80 % restants. C'est là qu'une solidarité intergénérationnelle active trouve sa raison d'être. Votre conseil vous présentera toutes les informations utiles avant l'Assemblée générale extraordinaire qui, suite à l'accord avec Bayard, sera appelée à prendre des décisions et à mettre en œuvre les dispositions juridiques nécessaires.

Quant au petit blagueur (ou blagueuse...) qui demande combien de décès prématurés assureraient la pérennité de la Caisse, nous le rassurons. Personne ne souhaite le décès de personne.

Alors, LONGUE VIE A TOUS, avec la meilleure retraite possible.



# Hervé Stéphan

Des racines terriennes et des ailes pour parcourir le monde !

**C'**est à Paris, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement et dans un lieu mémorable pour les Assomptionnistes, rue de l'Assomption la bien nommée, au numéro 17, que loge et travaille le P. Hervé Stéphan. Sa chambre est aussi son bureau. Une pièce lumineuse, au troisième étage, avec un bel horizon qui lui permet d'embrasser du regard la capitale et de laisser son imagination vagabonder dans les lointains au-delà des frontières. Car le P. Stéphan, qui fut un temps le supérieur général de la congrégation assomptionniste pour la terre entière, a dû beaucoup voyager d'un continent à l'autre.

Pour l'heure, ce 8 mars 2007, il peaufine une homélie qui lui tient particulièrement à cœur. Il doit évoquer trois jours plus tard la vie de celle qui n'est encore que "bienheureuse", mais que le Pape Benoît XVI doit canoniser le 3 juin 2007. On pourra alors invoquer sainte Marie-Eugénie Milleret de Brou, la fondatrice des Religieuses de l'Assomption. "Tout a commencé avec l'amitié qui se noua dès la première rencontre, en octobre 1838, entre Marie-Eugénie, jeune supérieure générale des naissantes religieuses de l'Assomption et le fougueux abbé d'Alzon, directeur du collège de l'Assomption à Nîmes". Le nom de Marie-Eugénie de Brou a été donné à une rue toute proche, dans ce quartier parisien derrière la Maison de la radio.

## Au revoir Bayard ! Bonjour Rome !

Hervé Stéphan est bien un ancien de Bayard. Il y est entré en 1968, en pleine explosion sociale. Il venait de Toulouse où il était



Michel Cuperly

Hervé Stéphan, dans sa chambre à Paris, rue de l'Assomption, heureux de montrer ce qui évoque ses racines bretonnes, les galets de la plage.

aumônier d'étudiants dans les mouvements d'Action catholique, au milieu de jeunes en pleine effervescence. Il était déjà dans le bain. "Quelle richesse que d'avoir été sept ans le compagnon des 1500 hommes et femmes de l'entreprise", se plaît-il à confier. Il n'est pas homme à se dresser des lauriers. Mais ceux qui, à l'époque, ont travaillé avec lui savent le rôle majeur qu'il a joué pour rapprocher l'entreprise Bayard de la communauté assomptionniste. Celle-ci n'était pas unanime à ce sujet. Assumer la propriété de l'entreprise, pour certains, n'était-ce pas pactiser avec le capitalisme ? Il fallait clarifier les choses et intégrer la Congrégation dans Bayard. La tâche avait été conduite par Jean Gélamur qui pouvait compter sur le P. Stéphan. Il avait le contact avec les ouvriers, avec les personnels, avec les sœurs.

Et voilà, surprise, qu'en 1975, un chapitre de la Congrégation élit le Père Stéphan, supérieur général des Assomptionnistes. Il a cinquante

ans. Au revoir Bayard ! Bonjour Rome !

Il s'agit de traduire en actes ce que le chapitre, qui n'est pas qu'une assemblée consultative, a demandé de mettre en œuvre. "Je pars donc à Rome avec un programme sous le bras : continuer à animer l'évangélisation, continuer à assurer une communauté forte et priante, mais aussi préparer le centenaire de la mort du fondateur." Ce dernier point n'était pas chose si aisée car, d'un siècle à l'autre, le concile étant passé par là, les perspectives avaient évolué. Il fallait "redonner une place au fondateur, mais dans une nouvelle maison." Ce fut moins une célébration qu'un réveil du projet initial : "Un nouveau feu à allumer. Un feu que nous avons répandu dans la Congrégation à travers le monde, dans les deux Amériques, dans l'Europe et un peu dans l'Asie."

Hervé Stéphan a exercé ces responsabilités mondiales durant deux mandats de six ans pendant lesquels les constitutions de la

● ● ● Congrégation ont été réécrites en s'inspirant du concile et de l'esprit du fondateur. "Ce qui n'est pas toujours facile, se souvient-il. Vivre en communauté suscite des résistances." "Ce courant communautaire est reconnu et accepté, se félicite Hervé Stéphan. La règle de vie de saint Augustin est basée sur l'amour fraternel dans la communauté."

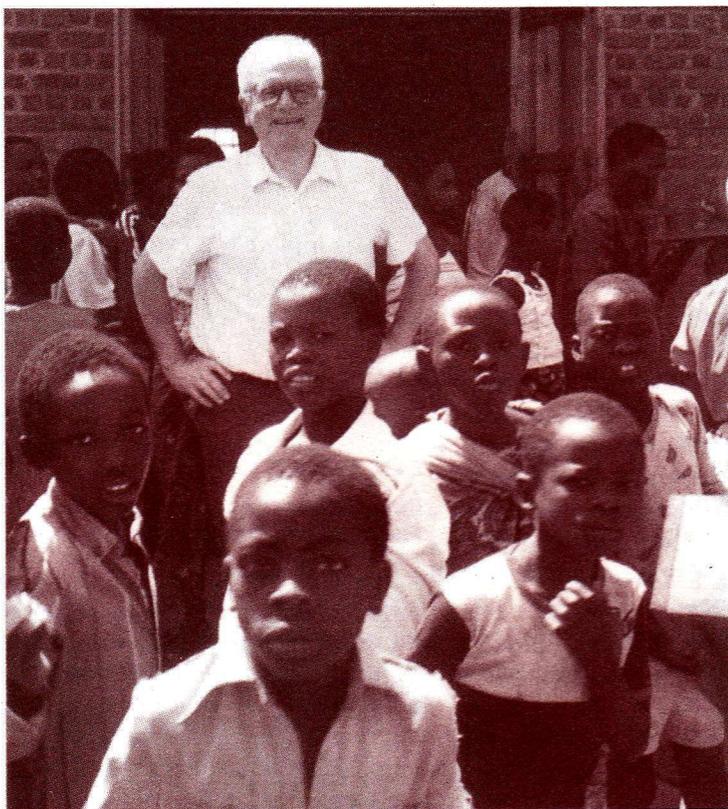


Avec un petit de la "tribu" Stéphan, qui doit compter plus de cent membres.

### Les bons restaurants de Rome

A Rome, H. Stéphan avait succédé au P. Paul Charpentier, "homme discret qui n'avait laissé dans son bureau qu'un seul document. Une chemise sur laquelle était écrit : 'Bons restaurants de Rome, selon Antoine Wenger' ! Le souci de Paul Charpentier était de laisser toute liberté à son successeur. C'est Claude Maréchal qui a été élu à sa suite. Je le connaissais bien. Je l'avais nommé supérieur provincial pour la France. L'actuel supérieur est l'Américain Richard Lamoureux qui fait sa septième année."

Après Rome, Hervé Stéphan a bénéficié en 1988 d'une année sabbatique à Jérusalem, où il a vu sous ses yeux la première Intifada. Il est revenu trois ans à Paris dans un noviciat. Il commençait à s'ennuyer, à penser à des voyages auxquels il avait goûté dans le passé. A son provincial, il a exprimé le désir d'aller en Afrique ou à Madagascar. Il a été écouté, mais pas vraiment entendu : il a été envoyé en Roumanie. C'était en 1990. Ceausescu venait de mourir. Les Roumains voulaient une aide pour repartir. Le P. Stéphan y est resté huit ans. Il a appris la langue du pays. Il a ouvert une maison avec deux autres compagnons, accueilli des jeunes et mesuré la distance qui sépare les catholiques des orthodoxes (85 % des Roumains). "Une belle expérience, dit-il. Nous passions les vigiles pascales dans l'église orthodoxe. Les relations étaient bonnes avec les gens du peuple, mais difficiles avec la hiérarchie orthodoxe."



"Là, je suis heureux. C'est sûr. Au milieu de ces enfants d'Afrique, si accueillants, si spontanés."



"C'était après une messe avec le Pape, à Rome. J'étais Supérieur général de la Congrégation."

### Les galets du rivage

"En 1999, je suis revenu en France, affecté à une petite communauté

d'étudiants asiatiques, rue Morère, à Paris, raconte le P. Stéphan. En 2006, j'avais eu l'occasion de remplacer Jean Potin durant son tragique voyage en Egypte. Cela m'a donné le goût et le désir de continuer à mener une vie pastorale, avec la messe quotidienne ici rue de l'Assomption et une relation communautaire rue Morère."

Voilà comment un retraité de 82 ans reste jeune dans sa tête et dans son cœur, sans oublier ses racines bretonnes et terriennes. Des onze

enfants Stéphan, seul l'aîné est décédé il y a peu. Deux ou trois fois par an, Hervé retourne en Bretagne, dans sa commune natale, Henvic, la même que celle d'Alexis Gourvennec, récemment décédé. "Je suis paysan, mais j'ai besoin de voir la mer". Des rivages de sa Bretagne, il a recueilli des galets déposés sur ses meubles qu'il caresse amoureusement de la main ou du regard.

Recueilli par Michel Cuperly  
8 mars 2007

## ● ● ● Du marathon de Paris au cross du Pèlerin

Ainsi succinctement résumée, la vie de Claude Bonnard n'est évidemment dépeinte que dans son aspect professionnel. Mais il y a une vie personnelle pendant et après Bayard. Pour Claude Bonnard, qui a épousé Jacqueline en 1961, il y a notamment les vacances à la montagne qu'il a appris à aimer pendant son service militaire, accompli dans les Chasseurs alpins. D'ailleurs, quand il était jeune, il passait souvent ses étés chez un oncle de Briançon ou à Modane, ou encore à Saint-Gervais, au-dessus de Bourg-Saint-Maurice. Jacqueline est originaire de la région parisienne, mais elle apprécie maintenant la montagne que Claude lui a fait découvrir. Et à la retraite, pourquoi pas, c'est sûrement là qu'ils choisiront de résider.

Pour autant, même s'il aime la randonnée, même s'il pratique un peu

diète de Paris ? A cette époque, les grands journaux ont leur cross-country. *L'Humanité* a le sien, qui se déroule dans le bois de Vincennes, à l'occasion de la fête du même nom. *Le Figaro* a le sien, qui se court dans le bois de Boulogne. Que Claude Bonnard se mette à la course à pied et même qu'il participe au cross du *Pèlerin* alors qu'il travaille chez Bayard, cela n'aurait rien de si extraordinaire, si ce dernier, à l'heure de l'événement, n'était âgé de 40 ans. Et c'est à l'âge où les autres rangent généralement leurs pointes qu'il se prend de passion pour la course de fond ! Une passion qui devient dévorante. Il ne sera pas un champion sur le tard, mais il figure très honorablement dans diverses grandes compétitions. Même si Claude, modestement, se justifie presque en précisant "A Malakoff, nous avions un stade tout près de BSI, alors j'avais des facilités pour m'entraîner...". Il participe en tout cas au Marathon de Paris et à celui

de New York, dont il conserve un souvenir ému. Il court le Marathon de la francophonie au Canada. En 1990, il organise même un relais pédestre qui va de Blanc-Mesnil à... Petrodvoretz, près de Saint-Petersbourg ! 3000 kilomètres en dix jours, excusez du peu. L'épreuve, accompagnée par un camping-car, se déroule par relais de 100 kilomètres parcourus en six heures et demie par des équipes de 10 coureurs qui se relaient. La Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Finlande sont ainsi traversés. A la frontière finlandaise, pas de visas pour entrer en URSS. Les Soviétiques sont tellement étonnés par ces étranges sportifs qu'ils leur disent "Si vous voulez vos papiers, aidez-nous à les établir...". Le lendemain, les visas sont prêts !

### La boucle est bouclée

Retour sur le parcours professionnel de Claude Bonnard. Quand, en

#### Prochains déjeuners de l'A.L.A.B.P.

**Lundi 15 octobre 2007**  
**Lundi 17 décembre 2007**

Maison Nicolas-Barré  
83, rue de Sèvres - 75006 PARIS

Renseignements et inscriptions  
auprès de Simonne Lenabour  
8 ter, rue Jonquoy, 75014 Paris  
Tél. : 01.45.43.14.69.

le ski l'hiver, Claude Bonnard n'a rien d'un sportif accompli. Mais le destin a parfois des sautes d'humeur. Claude retrouve un ami, professeur de gymnastique à l'ASPP ( l'Association sportive de la police parisienne) et l'aide, en tant que secrétaire administratif, à établir les licences du club. Ce dernier lui parle des bienfaits de la course à pied dans des termes si chaleureux qu'il se prend à s'y essayer. Et si c'était, justement, pour le cross du *Pèlerin* qui se déroule chaque année dans le parc de Vanves, dans la banlieue immé-



Des maisons sont construites par l'association SOS-Sri Lanka, dans laquelle s'investit Claude Bonnard.

1994, sonne l'heure d'une retraite précoce, l'employé de Bayard et son épouse Jacqueline n'ont pas l'ombre d'une hésitation. Puisque, depuis des années, ils sont venus en vacances dans le massif des Bornes-Aravis, dans le hameau du Chinailon plus précisément, et qu'ils s'y sentent désormais chez eux, c'est dans cette région qu'ils s'installeront.

Avec le produit de la vente de la maison de Blanc-Mesnil, ils ont de quoi se faire construire un pavillon à Saint-Jean-de-Sixt, à mi-chemin entre Le Grand-Bornand et La Clusaz, et aussi d'acheter un petit appartement à Bussy-Saint-Georges, en Seine-et-Marne.

De cette manière, ils auront un pied-à-terre dans la grande couronne parisienne, pas très loin d'une de leur fille qui habite Marne-la-Vallée, pas très loin non plus de celle qui habite Aulnay-sous-Bois.

Et à la montagne, un Noël sur deux, tout ce petit monde auquel

s'ajoutent trois petits-enfants et le fils qui est installé à Montpellier pourra se retrouver pour des réveillons blancs.

"Pour autant, précise Claude, quand on est en retraite à 57 ans et qu'on se transpose en province, la seule façon d'y être bien accepté c'est de se lancer dans l'associatif. Jacqueline et moi, nous avons tout de suite participé à des activités paroissiales, en faisant partie de la chorale et en intégrant les équipes liturgiques notamment.

Dans le cadre du Conseil pastoral, tour à tour, chacune des six équipes organise la messe. Jacqueline fait aussi du patchwork à Thônes, moi de l'aquarelle et, tous les deux, nous pratiquons la rando et l'aquagym.

Et depuis quelques années, depuis le tragique tsunami plus précisément, nous nous sommes investis dans une association appelée SOS-Sri Lanka qui est devenue propriétaire d'un terrain sur lequel nous construisons des maisons de

50 à 60 m<sup>2</sup> chacune, pour lesquelles nous dépensons 4000 euros. Nous en avons déjà construit 30 et, comme d'autres membres de l'association, nous nous sommes déjà rendus sur place.

Pour l'anecdote, je dois ajouter que si, comme beaucoup de retraités, je me suis mis à l'ordinateur, c'est beaucoup plus tard parce que, lorsque j'ai cessé mes activités, j'en avais un peu assez de l'informatique. Mais j'ai vite été rattrapé par l'évolution technologique.

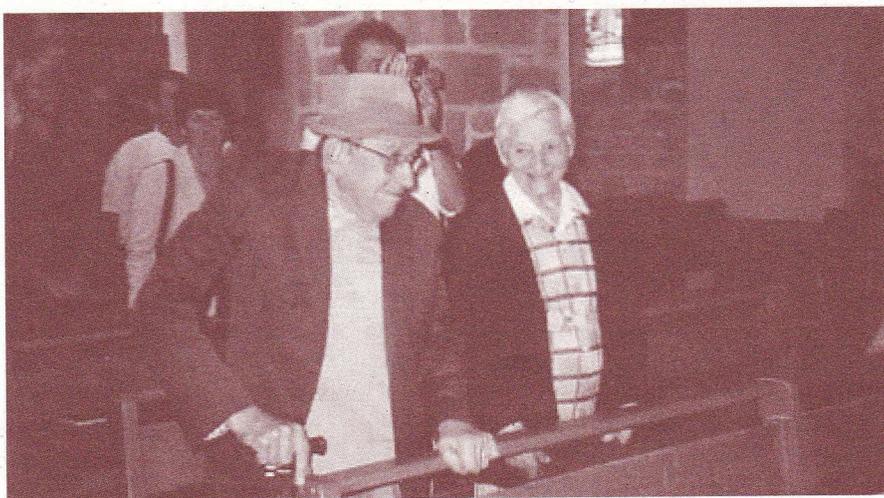
D'autant que je participe maintenant à l'élaboration du journal paroissial de la région et que je fais partie du comité de rédaction de *Alpes 74* ; plus précisément, à l'intérieur de ce titre, à la partie qui concerne les échos de la vallée de Thônes.

Or, par qui est réalisé *Alpes 74*, je vous le donne en mille, mais par Bayard Service, bien sûr. La boucle est bouclée..."

Guy Deluchey

## Jeanne et Félix Lacambre : 60 ans de mariage !

C'est dans l'église de Comiac, dans le Lot, le 7 août 2007, que Jeanne Costa et Félix Lacambre ont fêté leurs noces de diamant, à l'initiative de leur fille aimée, Bernadette (photo ci-dessous). C'est à Lourdes, le 7 août 1947, qu'ils "se promettaient amour et fidélité". Une belle descendance : trois enfants, 14 petits-enfants, 12 arrière-petits-enfants ! Une vie d'engagements féconds qu'un *Chapô* antérieur a déjà évoquée. Il y a 25 ans que Félix a quitté le journal *La Croix*, après quinze années comme responsable de l'information religieuse. A 85 ans, Félix se réjouit "d'être encore là", même si ses capacités, et surtout celles de son épouse, se réduisent. Mais ils se réjouissent d'être encore "relativement autonomes" et "chez nous". Ils restent "présents par le cœur et la prière" avec les Anciens. Nous partageons avec vous, vieux complices, ces moments de bonheur familial.



## Pour recevoir Chapô

Certains d'entre vous se plaignent de ne pas recevoir *Chapô* et voudraient le recevoir. Que faire ? Cela serait mieux d'adhérer d'abord à l'Amicale pour un coût modique de 8 euros en 2007 (et peut-être 10 euros en 2008). Comme cela, nous serons avertis que vous désirez le recevoir. Nous vous inscrirons sur le listing de *Brèves car Chapô* et *Brèves* sont envoyés dans la même enveloppe.

Venez nous rejoindre. Cette association est la vôtre.

**Amicale des Anciens  
de Bayard Presse,  
3 rue Bayard,  
75008 Paris**

# La Fnar et l'UFR lancent une plate-forme commune **PART'AGES**

de notre envoyée spéciale

Évian, le 30 mai 2007

La Fnar et l'UFR se sont retrouvées le 30 mai 2007, à Évian, pour une journée commune de réflexion sur le devenir des deux fédérations.

Près de 200 personnes participaient à ce séminaire : les séances plénières et les ateliers ont été extrêmement riches et ont débouché sur la création et la validation d'une plate-forme commune de communication et d'action.

Tous les participants se sont félicités du dynamisme général et de l'excellente ambiance qui régnait.

Dès le mois de septembre, des actions seront proposées pour le lancement de la plate-forme : dès à présent, la marque a été déposée :

Identité : **PART'AGES**

## **Retraités, partenaires pour la solidarité entre les âges**

Nous avons eu le plaisir, au cours de la journée commune Fnar/UFR, de voir nos débats rapportés par trois médias différents : télévision (TV8 Mont-Blanc), interview de Sylvain Denis et Jean Catherine ; Radio (Radio chrétienne de Savoie) interview id.; *Dauphiné libéré* : interview de Gabriel Pagès, André Mérand et Pierre Thébault. Les trois médias ont publié ces interviews dans leurs émissions respectives.

Ceci est le compte-rendu officiel. Dans son expression assez lapidaire, il ne rend pas compte du dynamisme et du sérieux qui ont présidé à ces travaux. Ainsi, s'agissant de la plate-forme, un seul mot a donné lieu à un débat amical et vif : retraités.

Pourquoi pas "seniors", lance un participant ? Sylvain Denis, président de la Fnar, soutenu en cela par Jean Catherine, président de l'UFR, défend le terme : "Seniors, dit-il, est récupéré par le marketing et touche des plus jeunes. Il ne vise pas forcément les retraités en tant que tels. Nous tenons au mot qui contient une identité, une spécificité. Nous n'avons en vue que ce

qui touche à la retraite. Les choses étant ainsi fort claires, passons à la définition de la plate-forme.

Part'Agés signifie : Retraités partenaires pour la solidarité entre les âges. Il a l'avantage de se comprendre dans deux acceptions. Son site déposé est : [Part-ages.com](http://Part-ages.com).

## **Le droit au respect**

Le "baptême" de cette plate-forme a été accompagné de la projection d'un petit film-reportage sur la vision que tout un chacun a des retraités.

De l'indifférence, voire d'un certain cynisme, à l'enthousiasme, en passant par le scepticisme sur l'avenir, on prend conscience, à travers ces brefs dialogues, que la jeunesse est généreuse et reconnaît qu'ayant travaillé longtemps, une personne âgée a droit au respect, d'une part, et à des ressources décentes, d'autre part.

Cette mise en route faite, cinq ateliers se sont constitués avec chacun un thème :

- Service aux adhérents ;
- Recrutement, rôle du bénévolat ;
- Communication ;
- Club et Action ;
- Valeurs et messages à transmettre.

Ces cinq ateliers ont travaillé avec ardeur et conviction, dépassant l'heure du repas pour achever la mise en ordre de toutes les propositions ayant jailli des débats.

La synthèse de ces cinq ateliers a donné lieu à des discussions très riches, larges, donnant de ces deux Fédérations l'image d'organismes réellement au service de la retraite.

La répartie très vive de S. Denis à l'un des intervenants (un peu grincheux) en est une illustration : "A ceux qui disent que l'on ne s'occupe que de notre propre retraite, je réponds que c'est faux : nous travaillons plus pour les futurs retraités que pour nous-mêmes, dont la retraite est assurée pour encore plusieurs années."

Des chiffres ont aussi été discutés, parfois âprement. Augmenter la cotisation ? Eviter le gâchis de papier en

associant les deux publications ? Eviter surtout les subventions qui ne se renouvellent pas forcément : d'abord compter sur nous-mêmes. Aucune piste n'est fermée, mais les retraités doivent aussi s'aider eux-mêmes. Ce sera presque comme le leitmotiv de ces discussions.

Et puis aussi l'action auprès des politiques : l'un des participants n'hésite pas à dire : "Dans tous les contacts que nous allons avoir, il faut leur botter le cul..." L'expression est imagée, mais elle recouvre une réalité.

Sylvain Denis et Jean Catherine sont personnellement investis dans ce combat pour faire reconnaître les retraités comme des citoyens ayant leur mot à dire : ne sont-ils pas appelés aux urnes, comme tout le monde ?

## **Authentique bonne humeur**

L'humour n'a pas manqué au cours de ces assises, non plus que la gaieté.

Une tombola "où tout le monde gagne" a clôturé les travaux. Sur la terrasse du Village Vacances qui domine le Léman, un joyeux tirage au sort a fait quelques vrais gagnants, éberlués par le cadeau.

Mais quelle qu'ait été la valeur marchande du lot, c'est avec une authentique bonne humeur que chacun a reçu ce qu'une innocente main retirait du chapeau ! (pochettes de diverses tailles, foulards, produits de beauté et autres gadgets. Le tout étant offert par les partenaires de la Fnar).

La seconde journée, où la Fnar tenait son Assemblée générale, a été consacrée à des élections et aux rapports financier et moral, comme il est d'usage. Assortis de questions-réponses d'un grand intérêt pour l'action de la Fédération et qui mériteraient un compte-rendu spécial.

En résumé, la plate-forme Part'Agés n'est pour l'heure qu'un drapeau, un étendard, mais une coquille vide qu'il faut remplir et c'est avec toutes les constatations et suggestions émises que cet outil pourra être opérationnel pour la sauvegarde des retraites de demain et la meilleure répartition de la richesse nationale.

Le soleil avait déserté la région ; la pluie brouillait les eaux du lac ; les congressistes allaient se séparer : les uns quittant les lieux, les autres préparant l'excursion du lendemain... que la pluie allait bénir !

Andrée Penot

# La retraite ? Quel pastis !

**P**armi les contingences qui ceignent (ou cernent) toute vie figure, plus étrange, plus incompréhensible, plus troublant, plus inexorable, plus bouleversant parfois, plus familier toujours, le temps. Et sa fameuse, son irréversible "flèche". Le temps. Ce "matériau" élastique dont se construisent nos existences. Temps affreusement long à l'occasion, abominablement bref en d'autres. "Un temps pour vivre, un temps pour mourir" dit, impavide, l'Écriture. Un temps, en tout cas, irrémédiablement coincé entre les infinitésimaux instants de son présent, aussitôt englouti entre son inaccessible passé et son indéchiffrable avenir. Quelque chose d'intermédiaire entre le tapis roulant et la tectonique des plaques.

Et un temps pour la retraite. Pour qui l'atteint...

Alors, quand ça fera bientôt vingt ans...



**Jaques et son épouse, un temps pour vivre.**

D'abord ce constat. Une retraite, cela s'inscrit tout naturellement dans le prolongement de ce qui constitua la "vie active". Travaux pratiques pour qui, comme tout journaliste, la passa à regarder les autres "faire". Et à le raconter.

La retraite finit ainsi par ressembler au fameux pastis de Pagnol qui se composait de quatre tiers de liquide. Soit, en gros, cinq années de conseiller municipal délégué à la communication de la Ville, sous l'autorité d'un maire Premier président honoraire de la Cour des comptes. Chevauchant cette période, une dizaine d'années passées au conseil d'administration de

"Rivages de France", association vouée à mettre en contact les gestionnaires de parcelles (de 1 à 3 000 hectares) acquises par le Conservatoire du Littoral... Ceci jusqu'à ce qu'un député devenu président de la chose vire une partie de ce conseil pour faire place à ses copains. Lequel député vient, hélas, d'être réélu dans la Somme... à 143 voix près. Dans la foulée,



**En retraite, bien chapeauté. La mer est derrière la haie.**



**Monsieur le conseiller municipal, ceint comme il se doit.**

une bonne année pour livrer 50 pages sur "La Hague" à Actes Sud. Et une dizaine d'autres de ces années, de la conception à la découverte d'un éditeur, pour publier un petit bouquin né d'une atrocité découverte en reportage, d'une censure et de la mémoire. D'où son titre "De mémoire d'homme" (Ed. "Créer", Brioude...). Ajouter quelques années d'équipe liturgique

vadrouille dans le coin.

Le pastis est bien tassé. Et même assez frappé.

*Jacques Marion*

(1) Le combat sur ce point continue actuellement pour l'Association pour la promotion des ports de Granville (APPG), sous la forme d'une pétition ouverte à tous. Si quelques Anciens veulent la signer, que l'association me fasse signe.



# Evasion au Musée de la police

**T**rente-deux adhérents de notre Amicale convoqués au commissariat un mardi de printemps ! Mais c'est par Pierre Thébault, notre Président, et pour une bonne cause : la visite, à Paris, du Musée de la police, "inventé" en 1909 par le préfet Louis Lépine et transféré ici, au 203 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève depuis le Quai des Orfèvres, en 1974. Ici, c'est le commissariat du V<sup>e</sup> arrondissement qui accueille, au 2<sup>e</sup> étage, cette collection historique vraiment pas comme les autres. Moment d'évasion plutôt réussi...

Qui eut l'idée de créer la police ? Question singulière à laquelle le musée parisien qui lui est dévolu apporte un début de réponse qui se situe aux alentours de 1600 et des poussières. En vérité, la police fait aussi partie des plus vieux métiers du monde, dans la mesure où, de tous temps, les puissants déléguaient la tâche d'arbitrer les querelles et d'assurer l'ordre à des groupes d'individus plus ou moins professionnalisés. Dans l'antiquité grecque, on confie cette fonction à un corps d'esclaves scythes ; à Rome, ce sont des esclaves gaulois qui interviennent dans les discordes individuelles, tandis que les centurions et leurs groupes de cent hommes se chargent des conflits plus collectifs. Au Moyen Âge, la sécurité interne reste le privilège de ceux qui ont le droit de se battre, en l'occurrence les chevaliers qui servent les seigneurs. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, les bourgeois assurent leur propre protection en

finançant des compagnies d'arbalétriers ou en engageant des mercenaires.

Alors, quand la vraie police ? C'est-à-dire à quand le lent, très lent passage de milices volontaires à un véritable corps de fonctionnaires ? Si le musée parisien la situe au début du XVII<sup>e</sup>, on ne peut passer sous silence, en 1536, la création de la première compagnie de maréchaussée, ancêtre de la gendarmerie, à qui François 1<sup>er</sup> confie la connaissance et l'élucidation des "crimes et délits de grands chemins", première véritable tentative d'un roi pour s'affranchir des autres "juridictions", qu'elles soient seigneuriales, ecclésiastiques ou municipales.

## L'histoire du crime

Commençons donc notre visite. Nous sommes le 24 août 1665 et, dans une époque où l'insécurité est à son comble - une douzaine de meurtres quotidiens dans Paris - un lieutenant très connu pour sa for-



Police municipale à vélo, 1910.

tune et son avarice, Jacques Tardieu, est assassiné avec sa femme dans son hôtel particulier. L'affaire fait grand bruit dans la capitale et Louis XIV, sur proposition de Colbert, réagit en prenant dans le même temps deux décisions par un édit de 1667 : il crée une Lieutenance de police dont la mission consiste à "assurer le repos du public et des particuliers, à purger la ville de ce qui peut causer les désordres" ; il sépare la police de la justice, ce qui limite dérives et débordements, dans la mesure où, jusqu'ici, la maréchaussée avait le pouvoir exorbitant de juger "sur-le-champ" - au sens propre du terme - les "bandits de grand chemin".

Rapport du médecin Pelletan qui examina le corps du Dauphin après sa mort, parchemin d'entrée de la sinistre prison de la Conciergerie, ordres d'arrestation, dont celui de Fouché, registre d'écrou de Danton, procès-verbal d'un inspecteur sur "le parnassien Verlaine" dont la vie a dérapé avec l'arrivée d'un certain Rimbaud, lettre d'un préfet nommé Valentin qui, en 1871, demande que la *Vénus de Milo* soit sortie des prisons de la Préfecture de Police où elle avait été cachée pendant la guerre de 1870, livre taché de sang de Paul Doumer assassiné : d'une salle à l'autre, de vitrine en panneau, défile alors toute l'histoire de la police. La Reynie, en quelque sorte le premier lieutenant en chef de la capitale, qui augmente les effectifs de guet et les rondes de nuits fait raser la cour des miracles ; le premier traité de police de Nicolas La Mare en 1722

*Histoire du crime, mais aussi histoire des costumes de la maréchaussée et de la police.*

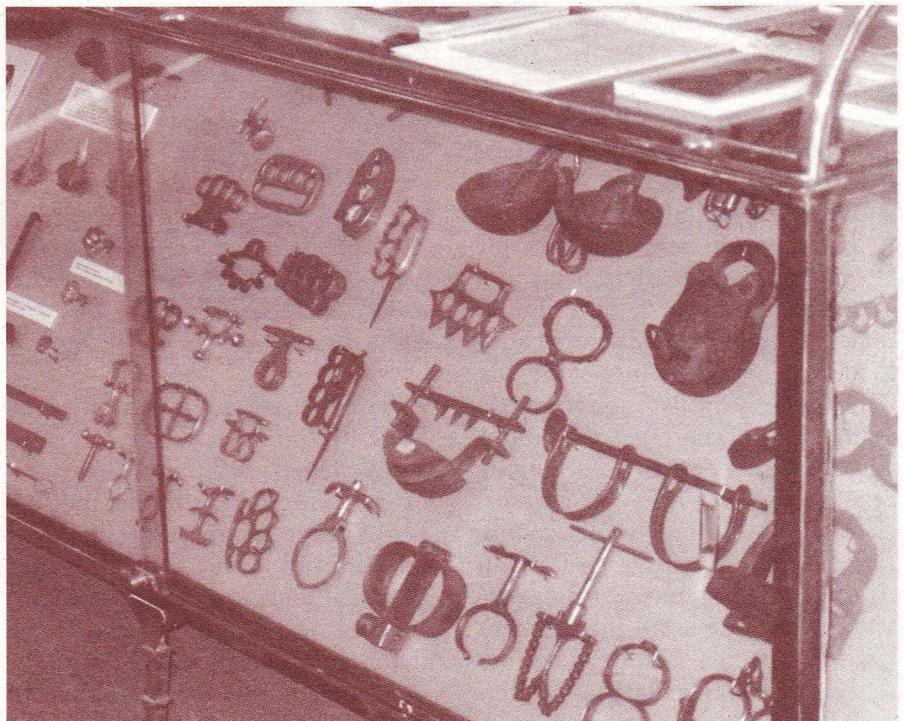


Photos : Pierre Thébault

*Des menottes, des poings américains, des tiges de pilleurs de troncs : tout un arsenal sinistre pour tueurs et cambrioleurs.*

qui mentionne douze domaines d'intervention de l'Etat ; 1789, une révolution aussi dans la police qui se "municipalise" et voit apparaître, dans les grandes villes notamment, une institution de sécurité confiée à des commissaires élus et secondés par une garde nationale placée sous l'autorité des communes ; parallèlement, une réorganisation de la maréchaussée qui devient alors gendarmerie en 1791 et, en 1792, une désorganisation totale de la police révolutionnaire qui se désagrège à force d'avoir abusé de la guillotine ; Bonaparte, encore, qui crée la première préfecture de police, toute à sa dévotion, et dont le pouvoir s'étend largement à la province ; enfin, pour faire un bond rapide dans l'histoire, une loi de 1941 qui remet les polices municipales dans le giron de l'Etat et qui les fait passer sous le contrôle du ministre de l'Intérieur.

Deux modèles de guillotine reproduits à l'échelle et un couperet datant de la Révolution ; des chaînes de prisonniers, des menottes, des poings américains, des tiges de pilleurs de troncs ; le couteau de boucher dont se servit un certain Victor Prévost, exécuté le 10 janvier 1809, pour dépecer ses maîtresses ; en raccourci, l'histoire de la marquise de Brinvilliers,



## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement des cotisations (1)

- Membre adhérent**  
cotisation 2007 ..... 10 €
- Membre associé**  
conjoint(e), compagne ou compagnon \* ..... 6 €
- Membre bienfaiteur**  
contribution financière annuelle minimum \* ..... 23 €

(\*) Rayez la mention inutile.

Joindre chèque bancaire ou virement postal à l'ordre de: **Amicale des Anciens Bayard Presse.**

**(1) En cas de renouvellement, prière de bien vouloir joindre à votre règlement votre carte d'adhérent. Elle vous sera retournée avec l'apposition du tampon dans la case millésimée concernée.**

condamnée à mort le 6 avril 1674 pour avoir empoisonné, entre autres, son père, ses frères et sa sœur pour s'assurer l'héritage familial ; la machine infernale de Fieschi, sorte de mitrailleuse avant l'heure, constituée de plusieurs tubes métalliques creux assemblés qui, le 28 juillet 1835, depuis une fenêtre du 50 Boulevard du Temple à Paris, crache la poudre sur le cortège du roi Louis-Philippe et fait 19 morts dont le général Mortier : au fur et à mesure que l'on avance dans la visite - même si la promenade prend parfois des allures d'aimables défilés de mode - à travers les vivantes reproductions des uniformes portés, au fil des époques, par ceux qui furent chargés du maintien de l'ordre - l'impression se renforce de pénétrer dans le cœur même de l'histoire du crime, plus encore que dans celui de l'histoire de la police. Détails parfois sinistres. Par la force des textes, par les images souvent frappantes et le réalisme des pièces exposées, les témoignages mis en relief ont souvent de quoi faire frémir. Il suffit par exemple de se pencher sur le registre d'entrée de la prison de la Conciergerie, à la date du 16 mai 1610, pour lire, sur un grand grimoire parcheminé, que le dénommé Ravaillac, assassin de Henri IV, doit, en guise de supplice "nu en chemise, être tenaillé aux mamelles, bras et cuisses, aspergé d'huile bouillante, plomb fondu et poix, amputé de la main droite et démembré par des chevaux avant que ses cendres soient jetées au vent". Ou de s'attarder devant la corde et la poulie dont

se servait le docteur Petiot, l'homme qui prétendait avoir inventé l'accouchement sans douleur, pour descendre ses victimes dans une fosse et les observer en phase d'agonie à travers le petit viseur optique, exposé là, au fond de la vitrine. Ou encore de faire halte devant les photos de Landru et de la cuisinière qui lui servait à brûler les femmes qu'il avait séduites.

### Une période douloureuse

Bien sûr, tant de crimes et d'affaires élucidées ne pouvaient pas ne pas faire avancer la police dans ses techniques de travail. La dernière partie du trajet est d'ailleurs consacrée à Alphonse Bertillon, ce crimi-



Landru, à son procès.

nologiste français, qui invente, en 1879, la "police scientifique", plus précisément "l'anthropométrie judiciaire". Autrement dit, une méthode révolutionnaire qui permettait, en relevant les mensurations osseuses d'un individu, d'enregistrer ses signes particuliers afin de fichier son identification en cas de récidive. Adoptée à l'époque par le

monde entier, cette méthode, qui permit notamment l'arrestation de l'anarchiste Ravachol, a certes été abandonnée, mais elle est, à juste titre, considérée comme l'ancêtre des empreintes digitales et, plus récemment, des empreintes génétiques. Fin de la visite, pas tout à fait. Reste, avant de sortir, un passage que nous emprunterons en compagnie de Claude Charlot, le directeur de ce passionnant Musée de la police, qui nous a fait le très grand honneur de nous rejoindre. L'homme n'est pas seulement érudit. Il a aussi la particularité de ne pas parler la langue de bois, ce qui n'est pas si facile en la circonstance, puisque le couloir en question évoque, par deux panneaux de photos largement commentées sur les deux côtés des murs, une période douloureuse, celle de la dernière guerre mondiale. A cette époque, cohabitent en effet en France différentes sortes de police, telles que les GMR (Groupes mobiles de réserve), chargés d'assurer le maintien de l'ordre et la surveillance des foules - les files de distribution alimentaire notamment - et la Police nationale créée par Vichy en 1941, dirigée par un certain René Bousquet, très engagée dans les actions contre la Résistance. Mais, par ailleurs, se constituent aussi au sein de la police des organisations qui rejoignent la Résistance, comme "L'Armée des volontaires" ou "Les Héros de la Patrie". Deux murs du couloir, deux photographies d'une même époque tourmentée : d'un côté la police qui arrête les Juifs et collabore avec l'occupant, de l'autre celle qui infiltre et qui résiste, le plus souvent au prix de sa vie. "Nous nous devons, commente Claude Charlot, à un travail de mémoire rigoureusement objectif, qui n'ait pas peur de montrer les deux visages de la police dans une même époque très douloureuse, sans rien occulter des aspects les plus noirs de la collaboration active, mais sans rien oublier du courage, de l'abnégation et parfois même de l'héroïsme des policiers qui refusaient la collaboration avec l'ennemi." Mission de vérité et d'objectivité parfaitement réussie...

Guy Deluchey

### Pour une première adhésion, remplir la grille ci-dessous

Mme, Mlle, M.		Nom																	
Prénom																			
Complément d'adresse (Résidence, esc., bât.)																			
Numéro		Rue/Av./Bd/Lieu-dit																	
Code postal				Commune															

À adresser à Mme Ginette PEUVRIER - Amicale des Anciens Bayard Presse - 3, rue Bayard - 75008 Paris



# Claude Bonnard

Récit d'un parcours parfois sportif

**L**e destin emprunte parfois des chemins inattendus. Prenez Claude Bonnard, en retraite depuis 1994. Il était dessinateur industriel, rien ne le prédisposait à intégrer La Bonne Presse. Il y entre pourtant en 1970. Il n'avait jamais fait de sport, il découvre la course à pied à l'âge de 40 ans. De Blanc-Mesnil au Skri Lanka, en passant par Le Grand-Bornand, retour sur un parcours de vie aux aspects parfois sportifs...

“Quand je suis entré à Bayard, j'avais déjà 33 ans et 3 enfants et rien, au fond, ne m'y prédestinait puisque je tirais des plans chez Rateau, du nom de son propriétaire, ingénieur des Arts et Métiers qui avait inventé une turbine alimentant les grandes centrales EDF. Mais l'entreprise s'était dotée de machines outils à commandes numériques dont on m'a confié la charge, moyennant quelques cours du soir. Voilà comment j'ai bifurqué vers l'informatique, en apprenant sur le tas...”

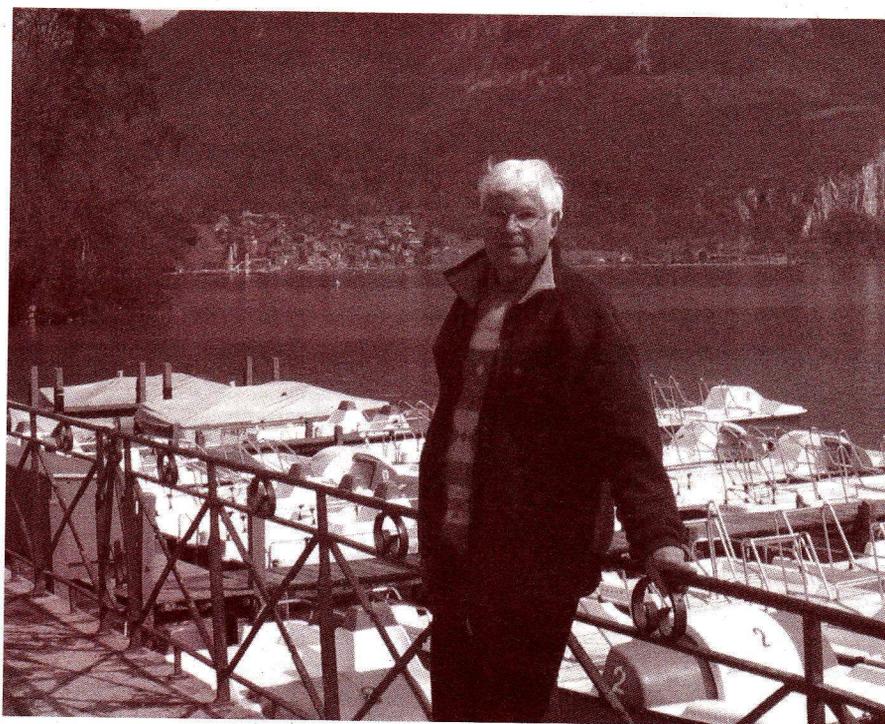
C'est Claude Bonnard, septuagénaire alerte, qui parle. “Mais la métallurgie, poursuit-il, ça ne nourrissait pas vraiment son homme. J'ai donc profité de mes nouvelles connaissances en informatique pour répondre à une petite annonce de La Bonne Presse qui, en fait, dans ces années 1970, devenait Bayard Presse. C'est Yann Manac'h qui m'a embauché. Je correspondais au profil, d'autant que dans le cadre de mes cours du soir, j'avais appris le langage informatique et les logiciels. Mais de plus, j'avais été diffuseur de publications maison durant mon adolescence, ça a peut-être joué. Pour moi, c'était une belle opportunité, surtout sur le plan salarial puisque mon salaire était multiplié par un et demi...”

J'ai donc commencé par un stage

au service des abonnements, avec Christiane Dauvergne et sœur Madeleine, sous la direction de Edouard Peuvrier qui était responsable de l'exploitation. Mais ce qu'on appelait l'informatique, à l'époque, n'était pas du tout celle de maintenant. Quand je suis entré à Bayard, on passait tout juste de la fiche d'abonnement cartonnée écrite à la main à la carte perforée

Rue Bayard, j'y suis resté jusqu'en 1977. J'ai été ensuite affecté à Malakoff, à BSI plus précisément (Bayard Service Informatique). Et cela a duré un bon moment, jusqu'en 1991. Nous travaillions en relation avec Montrouge pour le routage.

C'est à ce moment, vers 1992, que des changements sont intervenus dans l'organisation. BSI est devenu



Claude Bonnard, septuagénaire alerte.

que l'on créait par saisie sur écrans. Et ces écrans étaient reliés à d'énormes ordinateurs qui n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Les ordinateurs individuels, ancêtres de ceux que l'on emploie actuellement, ne sont apparus que dans les années 1980. Je m'en souviens bien, parce qu'à l'époque, ils ont engendré une atmosphère plutôt lourde : à Bayard comme ailleurs, je suppose, les membres du personnel – et ils n'avaient pas toujours tort – s'imaginaient que le fait de lâcher la machine à écrire allait provoquer une vague de licenciements.

Altek-data, puis Axim-direct, ce qui ne changeait d'ailleurs pas grand-chose à ma fonction puisqu'il s'agissait toujours de sociétés informatiques.

Et puis Axim-direct a déménagé à son tour à Malakoff. Mais je n'ai pas suivi, tous ces mouvements cachaient en fait une situation économique qui se dégradait.

J'ai préféré profiter, à 57 ans, du fameux contrat FNE qui était proposé. Pendant trois ans, jusqu'à mes 60 ans, l'allocation de chômage plus ma prime de licenciement, cela équivalait à mon salaire...”